



ASA PARENTALITÉ : LE "PROGRÈS" SAUCE DGAFP, OU COMMENT NOUS FAIRE LES POCHES EN URGENCE !

Leur méthode ? Le passage en force.

Leur argument ? Un prétendu "progrès" pour les agents. La réalité ? On cherche encore le progrès, mais on a bien trouvé la régression !

La "cure d'amaigrissement" de nos droits

À la lecture du projet, FO Fonction Publique a failli s'étouffer. Apparemment, pour le gouvernement, à 12 ans, un enfant est un adulte autonome capable de se soigner tout seul avec une tisane et un tuto YouTube.

Regardez plutôt le menu des réjouissances :

- Enfants malades : * De 0 à 11 ans : 6 jours.
 - De 12 à 16 ans : On tombe à 3 jours. C'est bien connu, plus ils grandissent, moins ils sont malades ?
Spoiler : Non.
 - Enfants en situation de handicap : Après 16 ans, c'est terminé, plus de droit aux ASA. Un mépris total pour les familles concernées.
- Mariages et PACS : On passe de 5 jours à 4 jours. On imagine que la DGAFP compte sur nous pour supprimer le dessert ou la danse du canard pour gagner du temps.
- Décès : Un "alignement" par le bas pour les trois versants. 3 jours pour perdre un conjoint ou un parent. La rentabilité avant l'humain, jusque dans le deuil.

Le dialogue social ? Quelle blague !

Le pire dans cette affaire, c'est l'attaque frontale contre la proximité. Le projet de décret ne prévoit aucune clause de maintien pour les accords locaux plus favorables dans la Territoriale ou l'Hospitalière. Tout ce qui a été gagné par le dialogue social dans nos territoires de Rhône-Alpes pourrait passer à la trappe sous prétexte d'uniformisation.

Et bien sûr, la petite musique habituelle : toutes ces ASA restent soumises aux "nécessités de service".
Traduction : "Tu as le droit, mais seulement si on a envie de te le donner".



LA FORCE SYNDICALE
sainté.métro.cité



FO claque la porte : On ne signe pas pour une régression !

Face à cette mascarade de dialogue social où les dés sont pipés d'avance, FO Fonction Publique a pris ses responsabilités : lecture d'une déclaration liminaire cinglante et sortie de séance.

Nous ne participerons pas à ce simulacre qui ne vise qu'une chose : faire des économies de bouts de chandelles sur le dos de notre vie privée et de notre attractivité (déjà bien en berne).

FO SPS Rhône-Alpes reste mobilisé ! Nous porterons des amendements pour rétablir et améliorer ces droits. Ce n'est pas parce que le calendrier s'accélère qu'on va les laisser nous doubler par la droite.

**RESTEZ CONNECTÉS, LA LUTTE POUR NOS DROITS FAMILIAUX
NE FAIT QUE COMMENCER !**



LA FORCE SYNDICALE
sainté.métro.cité